

RAFRAÎCHIR LA VILLE



BASSIN de la PADERNE
VILLE de
Tournefeuille

www.mairie-tournefeuille.fr



ÉDITO

Avec ses nouveaux records de températures dès la fin du mois de mai, et plus fortement en juin, cette année ne fera pas exception, nous montrant que le changement climatique est bien une réalité.

Les températures augmentent, les étés sont de moins en moins supportables pour les humains et les écosystèmes naturels. Aujourd'hui, il y a urgence à modifier nos comportements et à adapter nos territoires. Dès 2014, la municipalité a pris la mesure de l'état d'urgence climatique et avec lui la nécessité de trouver des solutions pour rafraîchir l'espace public et accompagner les personnes les plus vulnérables.

Agir en responsabilité, c'est engager aujourd'hui des mesures fortes pour l'avenir de tous. D'abord en limitant notre impact et ensuite en adaptant, sans

attendre, notre territoire aux effets de ce réchauffement.

Transformer les espaces publics comme les cours d'école, encourager les mobilités douces en renforçant le nombre de pistes cyclables, végétaliser davantage encore mais également adapter les espaces verts à l'évolution du climat... la Ville se réinvente depuis plusieurs années pour une qualité de vie préservée et pour le bien-être de toutes et tous.

La réussite de la transition passe par des mesures fortes, courageuses et concrètes, la Ville prend sa part. Elle passe aussi par chacun de vous. Nous savons pouvoir compter sur vous pour nous aider à préserver notre belle ville de Tournefeuille.

FRÉDÉRIC PARRE

Maire de Tournefeuille
Vice-président de Toulouse
Métropole

SOMMAIRE

LA NATURE EN VILLE 3

LES COURS D'ÉCOLES 8

FORTE CHALEUR 14

AMBITIONS DE LA VILLE 4

PROTECTION 10

ZONES FRAICHEUR 16

VÉGÉTALISATION 6

MOBILITÉS DOUCES 12

À VOUS DE JOUER 18

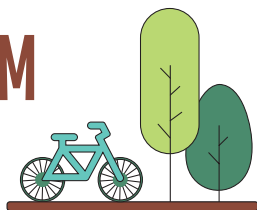


Ce guide est édité par la Ville de Tournefeuille - Directeur de la publication : Frédéric Parre / Directrice de la communication et rédaction : Stéphanie Haesen / Conception de la maquette : Laurent Cohen / Mise en page et illustrations : Margot Faulong et Stéphanie Haesen / Crédit photos : Guillaume Fraysse et la Ville de Tournefeuille / JUIN 2026

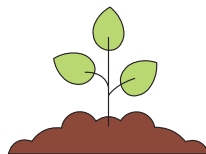
LA NATURE EN VILLE

Face aux changements climatiques, la Ville de Tournefeuille a fait du rafraîchissement de la commune l'une de ses priorités.

110KM

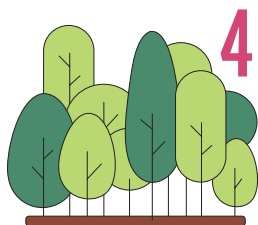


de cheminements piétonniers
et cyclables dont 1 coulée
verte de 4 km

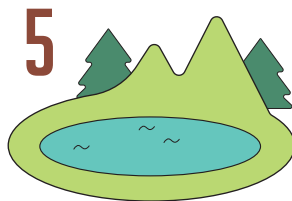


300 HA

d'espaces verts et de
jardins partagés



Bois

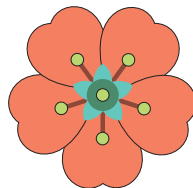


Lacs



250 HA

de base de loisirs
de la Ramée



3 fleurs au label Villes
et villages fleuris

RAFRAÎCHIR LA VILLE

LA VILLE AFFICHE SES AMBITIONS !

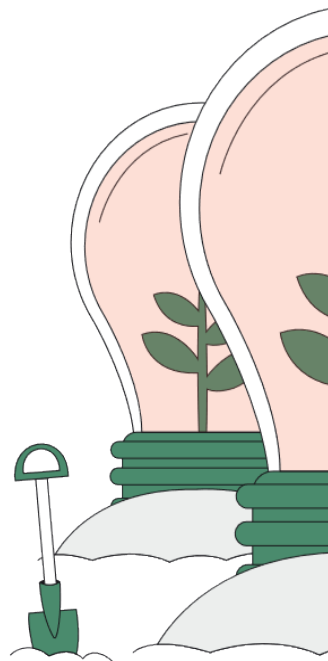
1 RÉNOVATION ÉNERGETIQUE
Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments et les dépenses associées

2 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Aménager le territoire en tenant compte des risques liés au dérèglement climatique (îlots de chaleur, inondations...).

La ville expérimente des matériaux et coloris à fort effet d'albedo (n'absorbant pas les rayons du soleil), comme pour la pépite du centre-ville, afin de lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

3 TRANSITION ÉNERGETIQUE ET TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Développer l'usage et la production des énergies renouvelables.



4 RESSOURCE EN EAU

Préserver la ressource en eau de la sécheresse, en qualité et en quantité.

5 BIODIVERSITÉ

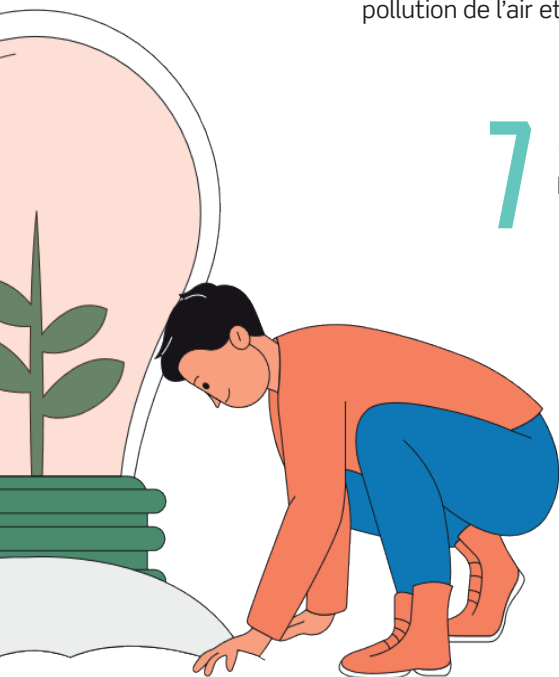
Protéger et valoriser la biodiversité remarquable et ordinaire et développer une biodiversité adaptée à la hausse globale des températures.

6 QUALITÉ DE VIE/SANTÉ

Maintenir la qualité de vie des habitants et préserver leur santé face aux vagues de chaleur/canicule, à la pollution de l'air et aux risques allergiques.

7 MOBILITÉS DURABLES

Favoriser les mobilités douces.



VÉGÉTALISER POUR FAIRE BAISSER LES TEMPÉRATURES

Les villes, plus vulnérables que les campagnes, subissent des pics de chaleur et doivent faire face à la montée des effets d'îlots de chaleur urbains. Rafraîchir la ville constitue donc un enjeu majeur pour atténuer l'impact sanitaire des fortes chaleurs sur la population, particulièrement sur les personnes les plus vulnérables.

LA RENATURATION DE LA VILLE SE POURSUIT

En plus de lutter contre les causes du réchauffement climatique par des actions en faveur des mobilités douces notamment, la Ville de Tournefeuille agit pour le retour du végétal en ville qui est une source essentielle de fraîcheur. Les arbres contribuent en effet à eux seuls, grâce au phénomène d'évapotranspiration et l'ombrage occasionné, à faire chuter la température. C'est la raison pour laquelle la Ville est engagée dans une politique de végétalisation, créant ainsi de nouveaux îlots de fraîcheur.



+ DE NATURE EN VILLE, UN ENJEU POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 2014, la municipalité veille au développement cohérent, structuré et mesuré de notre commune. La renaturation est systématiquement intégrée dans les projets d'aménagement ou de réaménagement d'espaces publics. La municipalité travaille par ailleurs à protéger encore plus les espaces verts, agricoles, naturels, forestiers dans le prochain PLUi-H.

“Tournefeuille, un cadre de vie préservé”

18 KM²

de superficie

20%

d'espaces
agricoles et naturels

31,9%

d'espaces urbanisés
(Colomiers : 46,9%
et Blagnac : 43,1%)

「
**CHIFFRES
CLÉS**
」

1 = 2

1 arbre abattu
(pour cause de maladie ou de
dangerosité) = 2 arbres plantés

+ 1 200

arbres plantés
entre 2014 et 2024
(hors compensation et arbustes)

LES AVIEZ-

VOUS ?

Notre stratégie est claire :
à Tournefeuille, on n'abat pas les arbres
sauf si le diagnostic identifie des éléments
de maladie irréversibles qui rendent l'arbre
dangereux pour les autres arbres et surtout
les passants. Cela avait été le cas pour un
grand cèdre malade dans la cour de l'école
Moulin à Vent qui avait dû être abattu en
octobre 2023 pour la sécurité des enfants
et du personnel. Sur cette zone, des arbres
ont été replantés à la place, afin de recréer
de l'ombre dans la cour.

LES COURS D'ÉCOLE REPENSÉES

C'était un engagement fort de la Municipalité, consciente des effets du changement climatique et mobilisée pour s'y adapter : proposer un réaménagement des cours de récréation afin d'apporter une réponse concrète et locale aux enjeux climatiques. Les réponses à cet enjeu majeur sont, entre autres, la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et la biodiversité, à l'instar du projet des îlots de fraîcheur dans les groupes scolaires.

Les nouveaux aménagements, pensés en concertation avec les familles et les personnels, contribueront à l'amélioration du cadre de vie des élèves :

- En diminuant l'effet d'îlot de chaleur dans la cour d'école en limitant la surface d'enrobés
- Et en densifiant la végétalisation pour un cadre de vie plus harmonieux avec des espaces agréables à l'ombre

Pourquoi un îlot de fraîcheur dans une cour d'école ?

Un îlot de fraîcheur est un espace végétalisé qui permet de réduire la chaleur ambiante dans un environnement urbain.

En période estivale, les températures élevées peuvent être éprouvantes, surtout pour les enfants dans la cour de l'école. Grâce à cet espace, les élèves bénéficient d'un endroit ombragé et rafraîchissant pour jouer ou se détendre.

UN INVESTISSEMENT
RECORD DANS NOS ÉCOLES

1620 000 €

Montant prévu pour les
travaux d'îlot de fraîcheur
dans les groupes scolaires



Maternelle Château



Élémentaire Château



Maternelle Moulin à Vent



Élémentaire Moulin à Vent



Maternelle Lapiere



Élémentaire Lapiere



Maternelle Petit Train



Élémentaire Petit Train

PROTÉGER LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

En raison du changement climatique, les vagues de chaleur se multiplient en France. Les conséquences sur la santé et la qualité de vie des Tournefeuillais sont importantes. La Ville agit sur deux principaux axes : sur le long terme, l'adaptation au réchauffement climatique, notamment la lutte contre les îlots de chaleur, et sur le court terme, la sécurité et la santé des Tournefeuillais, avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles.

Du 1er juin jusqu'au 15 septembre, en cas de fortes chaleurs, la Ville met en place un dispositif complet pour accompagner les personnes les plus vulnérables.

L'ALERTE CANICULE

Le passage à la vigilance rouge (l'alerte canicule extrême) conduit à la prise de mesures particulières : constitution d'une cellule de crise communale, déploiement **des veilleurs rafraîchisseurs** - des élus et agents municipaux qui sont chargés d'appeler les personnes sur le registre du CCAS -, extension des horaires d'ouverture des parcs.

 **Mise en place du plan canicule du 1^{er} juin au 15 septembre**

UN REGISTRE POUR LES PERSONNES FRAGILES

Pour pouvoir intervenir rapidement, il faut d'abord connaître les personnes les plus exposées en cas de fortes chaleurs, notamment les personnes âgées. Un fichier des personnes vulnérables est régulièrement mis à jour par le CCAS. Les chauffeurs chargés des portages de repas et les aides à domicile sont également mobilisés pour vérifier que les bénéficiaires de ces prestations vont bien et boivent suffisamment d'eau. Une personne âgée paraissant fragile et isolée peut aussi être signalée par son entourage, par exemple un voisin. Les services de la Ville se chargeront alors de la contacter.

 **Inscription sur ce registre auprès du CCAS au 05 62 13 21 09**

LE SAVIEZ-

VOUS ?

Des salles rafraîchies en libre accès sont disponibles dans différents lieux de la commune. En période chaude ou caniculaire, ils permettent aux Tournefeullais de se rafraîchir en journée. (Voir carte p.16 et 17)

POUR LES JEUNES ENFANTS

Les nourrissons et les enfants de moins de 4 ans sont également très sensibles aux épisodes caniculaires. Les jeux d'eau sont en premier lieu privilégiés en cas de fortes chaleurs. Les structures Moulin Câlin et Ile aux Bambins ont des systèmes de rafraîchissement. Pour Graine de Lutins et le Relais Petite Enfance, la Ville fournit des climatiseurs mobiles. Dans ces deux structures, la Ville va réaliser en 2024 des travaux de réfection sur les terrasses avec la mise en place de voiles d'ombrage.

Quant aux écoles, la Ville a équipées toutes les classes de brasseurs d'air.

Ces investissements conséquents pour la Ville se sont inscrits dans une démarche globale de rafraîchissement des écoles en faveur du bien-être des enfants avec notamment la création d'îlots de fraîcheur, le remplacement des menuiseries, la mise en place d'occultants pour une meilleure isolation et de pergolas pour créer de l'ombre dans la cour.



DES ACTIONS FORTES EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES

Dans chaque espace public, la Ville questionne la place accordée aux différents usages afin de faciliter les circulations actives, dans un cadre urbain de qualité. Marche, vélo, transports publics, l'enjeu est de taille : réduire notre dépendance à la voiture.

Se déplacer sans motorisation contribue grandement à la diminution des flux de chaleur. Pour cela, la Ville s'emploie à développer des alternatives à la voiture individuelle avec des aménagements pour une meilleure mobilité et des acquis importants dans l'offre de transports.

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS RÉALISÉS PAR LA VILLE

À l'instar des **110 km de cheminements piétons et cyclables**, des aménagements urbains (sécurisation des accès cyclables aux abords des écoles, création de deux parcours cyclables à Valette Haut et Arc-en-Ciel, augmentation des places de stationnement vélos) ont également été réalisés afin que l'espace soit partagé entre les différents modes de mobilité.



DES LIMITATIONS DE VITESSE ABAISSÉES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Hormis les 6 axes majeurs, la vitesse des voitures est limitée à 30 km/h. La zone à 20 en centre-ville où les piétons ont la priorité, permet de réduire le trafic de transit, de lutter contre la pollution et d'améliorer la sécurité des usagers les plus vulnérables. Sans oublier la révision du plan de déviation des poids lourds pour apaiser la circulation dans les quartiers résidentiels depuis octobre 2022.



10

Lignes de bus qui
desservent la commune

CHIFFRES
CLÉS



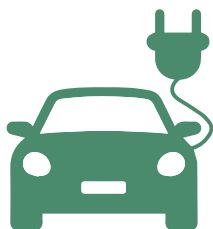
1 600

Stationnements
vélos



2

Stations
d'autopartage



7

Bornes de recharge
électrique



2

Aires de
covoiturage

MIEUX VIVRE EN PÉRIODE DE FORTE CHALEUR

Tournefeuille offre un paysage singulier auquel les habitants sont fortement attachés. La présence de nombreux réseaux d'eau - 5 lacs et 1 rivière avec le Touch - a permis de préserver des espaces inconstructibles et de mailler la ville de promenades piétonnes et cyclables mais constitue également une source de rafraîchissement essentielle en été.



DES ESPACES DE VERDURE

Profitez de la coulée verte qui serpente le long du Touch sur une distance de 4 km et qui relie Toulouse à Plaisance du Touch. Il existe de nombreux points d'entrée sur cette voie verte, dont les principaux sont : la passerelle du lotissement le Vieux Pigeonnier, la passerelle rue des Tilleuls, le Phare, le chemin de Bergon et l'allée des platanes. Cette coulée et les bois communaux (496,2 ha) s'inscrivent au maillage vert du territoire métropolitain.

DES COURS MUNICIPAUX DE NATATION

Pour assurer l'indispensable continuité du « Savoir nager » pour les enfants de 6 à 10 ans, la Ville propose cet été des cours de natation à la piscine de l'Oasis. Des lignes d'eau seront réservées tout au long du mois de juillet le matin pour permettre aux éducateurs sportifs municipaux de donner des cours d'apprentissage de la natation aux enfants. L'après-midi, les éducateurs municipaux animeront également à L'Oasis des séances pour les enfants des centres de loisirs.

EN PROJET
POUR 2027

UN PARC DE JEUX D'EAU LUDIQUES

En lieu et place de la piscine municipale d'été qui nécessitait de lourds investissements sans garantie de pérennité, la municipalité a décidé de lancer un projet de parc de jeux d'eau ludiques pour les familles tournefeuillaises, plus moderne et plus adapté aux usages actuels.

LA RAMÉE PLAGE

Très appréciée des Tournefeullais, La Ramée plage ouvre chaque été en juillet et août, au sein d'un périmètre surveillé de la base de loisirs de La Ramée.

+ Horaires d'ouverture : tous les jours, de 10h à 19h, accès gratuit



LE SAVIEZ-VOUS ?

Économiser l'eau est une nécessité vitale. Depuis de nombreuses années, la Ville a pris le chemin de l'aménagement durable et de la gestion responsable de ses espaces verts. Ainsi, pour réduire la consommation d'eau, diverses mesures ont été prises : la mise en place de récupérateurs d'eau pour l'arrosage, la plantation d'essences supportant les canicules, l'installation de systèmes de « goutte à goutte », le paillage au pied des plantations qui permet la suppression du désherbage, l'arrosage automatique...

ACCÈS À L'EAU POTABLE

Tournefeuille regorge de points d'accès à l'eau potable, mises à disposition du public dans ses parcs et jardins et dans les lieux clés de la cité. Pendant un épisode de fortes chaleurs, profitez de ces points d'eau localisés sur notre carte pour vous rafraîchir et remplir vos bouteilles.

+ Retrouvez les différents lieux sur la carte p.16 et 17

- 1 L' ESCALE - *place de la Mairie*
- 2 BUREAU DE POSTE - *place de la Mairie*
- 3 SERVICE POLICE MUNICIPALE - *avenue Eugène Montel*
- 4 CLUB HOUSE DU RUGBY - *rue des Tilleuls*
- 5 RÉSIDENCE D'OC - *3 allée des Sports*
- 6 RÉSIDENCE LES CEVENNES - *7 rue de l'Auvergne*
- 7 MAISON DE QUARTIER PADERNE
- *Place Léopold Sédar Senghor*
- 8 LE PHARE - *32 route de Tarbes*
- 9 GALERIE MARCHANDE CARREFOUR MARKET
- *1 boulevard Jean Gay*
- 10 MAISON DE QUARTIER DE QUÉFETS
- *1 boulevard Alain Savary*
- 11 CLUB HOUSE DU HANDBALL GYMNASE
- *rue de de la Garenne*
- 12 SALLE DE GYMNASTIQUE LA RAMÉE
- *Base de loisirs La Ramée*

📍 LIEUX DE RAFRAICHISSEMENT

📍 POINTS D'EAU POTABLE

📍 PARC / SQUARE / BOIS (squares ouverts de 8h30 à 20h)



CARTE DES ZONES DE FRAÎCHEUR



À VOUS DE JOUER



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons, végétaliser pour protéger la biodiversité, réguler naturellement la température, œuvrer pour rendre la densité heureuse... sont au cœur de l'action de la Ville pour atténuer les effets des changements climatiques. Le défi est réel et c'est ensemble que nous le relèverons !

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Grâce au permis de végétaliser, la Ville de Tournefeuille vous incite à créer de petits espaces verts au sein même de la cité, favorisant ainsi la présence d'une biodiversité riche et variée. Participez la végétalisation de votre quartier et redessinez une ville plus verte, plus fraîche !



OPTER POUR LES MOBILITÉS DOUCES

Une évolution des habitudes au quotidien est nécessaire pour améliorer la vie quotidienne de tous. Il existe sur Tournefeuille des alternatives à la voiture individuelle. La Ville prend sa part de responsabilités pour garantir à chacun des espaces publics partagés pour que les automobilistes, les cyclistes et les piétons trouvent sa place, avec une attention particulière aux usagers les plus vulnérables.



EN CAS DE CANICULE

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateuse, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-20h).
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Attention aux risques de noyade et d'hydrocution.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- Soyez vigilant : toute personne, même si elle est en bonne santé, est concernée.
- Pour prévenir les feux de végétation, n'utilisez pas de matériel susceptible de produire des étincelles et veillez à ne pas avoir de comportement pouvant favoriser les départs de feux (cigarette, barbecue, etc.).
- En cas de départ de feu, appelez immédiatement le 112 ou le 18 et mettez-vous à l'abri.



Pour en savoir plus,
www.sante.gouv.fr



Hôtel de ville de Tournefeuille
Place de la Mairie - 31170 Tournefeuille
05 62 13 21 21

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

accueil@mairie-tournefeuille.fr
www.mairie-tournefeuille.fr

Facebook : Ville de Tournefeuille
Instagram : [villedetournefeuille](https://www.instagram.com/villedetournefeuille)
YouTube : Ville de Tournefeuille

Inscrivez-vous à nos newsletters sur
mairie-tournefeuille.fr